

## George A. McAllister



Le troisième ombudsman du Nouveau-Brunswick est né le 19 janvier 1919, à Saint John, au Nouveau-Brunswick, où il a fait ses études primaires et secondaires. M. McAllister a obtenu un baccalauréat ès arts, un baccalauréat en droit civil et une maîtrise en arts de l'Université du Nouveau-Brunswick, ainsi qu'une maîtrise en droit de l'Université Columbia. Il a également fait des études à la London School of Economics. M. McAllister a été admis au Barreau du Nouveau-Brunswick en 1942 et a été président de la Barristers' Society du Nouveau-Brunswick de 1971 à 1973. Il a été nommé conseiller de la Reine en 1966. Il a été associé en recherche à l'Institut des affaires publiques de l'Université Dalhousie de 1942 à 1945 et professeur agrégé à l'Université de la Colombie-Britannique

de 1946 à 1950. Il a ensuite été professeur à la faculté de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick de 1950 jusqu'à sa nomination à titre d'ombudsman le 7 février 1974. Il est demeuré chargé de cours à l'Université pendant son mandat d'ombudsman.

À la suite de son entrée en fonction comme ombudsman du Nouveau-Brunswick, M. McAllister a siégé au comité des ombudsmans de l'Association internationale du barreau. Il a ensuite été nommé responsable de la liaison auprès de ce comité par l'Association du barreau canadien. Il était très admiré et respecté par ses étudiants et ses collègues. Sa porte était toujours ouverte aux citoyens du Nouveau-Brunswick à la recherche de conseils. Il déployait des efforts inlassables pour le compte des personnes qui demandaient son aide.

M. McAllister est décédé le 1<sup>er</sup> août 1975. Pendant son bref mandat, il a apporté une contribution importante à l'évolution du Bureau de l'ombudsman. Sa croyance à l'effet que la souplesse et l'ouverture d'esprit devaient prévaloir était manifeste dans la façon dont il s'acquittait de ses fonctions.